

Terrasses ouvertes : “Le politique n’a pas à décider qu’il n’y aura pas de verbalisation”



Philippe Dulieu
Procureur du Roi de Liège.

À Liège, comme dans d’autres villes du pays, le petit monde de l’Horeca est en ébullition. Plusieurs restaurateurs ont annoncé leur intention d’ouvrir leur commerce, le 1^{er} mai et ce, malgré la décision du Comité de concertation de ce mercredi. Une position implicitement soutenue par le gouverneur de la province, le libéral Hervé Jamar, et par le bourgmestre de la Cité ardente, le socialiste Willy Demeyer.

Le premier a en effet déclaré devant un parterre de bourgmestres qu’il ne s’opposerait pas à la réouverture des terrasses le 1^{er} mai, le second indiquant que la police n’interviendrait pas à cette date si des terrasses étaient ouvertes. “La police est fatiguée, cela fait des années qu’elle est sur la brèche, elle a de plus en plus de difficultés à intervenir durant ces manifestations et je pense qu’elle peut avoir une forme de compréhension à cet égard.”

Une priorité!

Des déclarations étonnantes dans la bouche de responsables politiques qui, à tout le moins, ne devraient pas encourager des justiciables à commettre des infractions pénales qui, au final, pourraient leur coûter très cher.

C’est en tout cas ce qui ressort d’un courrier adressé, ce mercredi, par le procureur du Roi de Liège, Philippe Dulieu, à Willy Demeyer et à son chef de zone, Christian Beaupère.

“C’est exact, confirme le magistrat. Dire que l’on ne s’opposera pas ou que la police ne verbalisera pas, ce n’est pas de la compétence d’un bourgmestre ou même d’un gouverneur, mais bien de l’autorité judiciaire. Nous vivons dans un État de droit où il y a une autorité administrative, mais aussi une autorité judiciaire, un code d’instruction criminel et une loi de police... L’autorité judiciaire est la seule qui peut donner instruction de verbaliser ou pas.”

Face au manque de moyens des forces de l’ordre, l’autorité judiciaire est parfois obligée d’opérer des choix. “C’est vrai et ces choix sont opérés dans un plan global de détermination de priorités. Mais la question ne se pose pas ici. En effet, comme je l’ai rappelé dans mon récent courrier, le collège des procureurs généraux a donné des directives très précises aux différents parquets du pays et a fait des infractions Covid une priorité. Il n’est donc pas question pour un parquet qui, je le répète, est le seul compétent, de décider de ne pas verbaliser.”

Dans l’absolu, les parquets du Royaume pourraient même procéder à des réquisitions judiciaires, sans se soucier des déclarations politiques des uns et des autres...

Il reste donc une quinzaine de jours aux autorités judiciaires et politiques pour trouver une solution. “J’ai en tout cas sollicité une réunion d’urgence avec le bourgmestre de Liège et son chef de zone. Et, comme le problème est plus vaste que la seule ville de Liège, le point sera examiné lundi prochain avec tous les chefs de zones de l’arrondissement judiciaire liégeois.”

Jean-Michel Crespin

“Il faut s’attendre à des mouvements de désobéissance”

Une fois de plus, le secteur Horeca était dépité après le Comité de concertation de ce mercredi. Les terrasses ne pourront rouvrir que le 8 mai, alors que la réouverture totale des bars et restaurants en intérieur n’aura pas lieu avant début juin. “Seuls 20 % de l’ensemble des restaurants et bars pourront s’organiser avec une terrasse. Pour les 80 % restants, c’est de nouveau une longue attente”, réagit Thierry Neyens, président de la Fédération Horeca en Wallonie, qui parle d’une “énième déception”.

“Ce gouvernement nous fait tourner en bourrique depuis des mois. On a l’impression d’être leur bête noire, le secteur sacrifié. On ne nous a jamais fait confiance. Il y a aussi une sorte de provocation de reculer d’une semaine la date envisagée pour l’ouverture des terrasses alors que tous nos protocoles, très stricts, étaient prêts pour le 1^{er} mai.”

“Certains n’ont plus rien à perdre”

Le secteur est à bout : une cinquantaine de restaurateurs liégeois ont déjà affirmé qu’ils rouvriraient leurs portes le samedi 1^{er} mai, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur l’été dernier. Une initiative qui a reçu l’aval de plusieurs décideurs politiques. “En tant que président de Fédération, je ne peux pas donner le feu vert à une désobéissance civile, mais je comprends cette nécessité d’ouvrir car certains n’ont plus rien à perdre,

poursuit M. Neyens. Je ne peux plus maîtriser ma base. Le gouvernement joue avec le feu et il faut s’attendre à des mouvements importants de désobéissance des citoyens, à l’instar des grands rassemblements au bois de la Cambre à Bruxelles.”

Pour Fabian Hermans, administrateur et trésorier de la Fédération Horeca Bruxelles, le gouvernement fait une “grave erreur”. “Cela va être une

hécatoïte sociale, craint-il. Le 8 mai, c’est beaucoup trop tard, d’autant que rouvrir uniquement les terrasses est de la poudre aux yeux, surtout lorsque l’on voit la météo des derniers jours.” Le représentant s’attend à un fort mouvement de “désobéissance” au sein de la population. “Est-ce que certains bars et restaurants

bruxellois vont quand même ouvrir le 1^{er} mai? C’est possible et ce n’est pas à moi de les juger. Je rappelle juste à mes confrères que l’arrêté ministériel stipule qu’à Bruxelles, toute ouverture frauduleuse entraîne un remboursement des aides liées à la pandémie. Mais à Bruxelles, on n’a de toute façon pas encore reçu ces aides...”

Thierry Neyens espère encore qu’un prochain Comité de concertation va “casser cette ligne du temps” et annoncer une réouverture totale du secteur avant juin. Selon lui, il faut aussi une annonce rapide d’un accompagnement financier “calibré” pour l’Horeca.

R. Meu.

**AVANTAGE
SUPERPLUS #2**

**Plus de
5.000 produits
Nutri-Score A&B
de 5 % à 15 %
moins chers!**



Avec SuperPlus, vous profitez de réductions allant de -5 % à -15 % sur les fruits, les légumes, le poisson frais, l’eau, le pain, les yaourts... Soit, sur quasi la moitié de votre caddie! Ça vous dit?

Alors, enregistrez-vous dès maintenant en magasin ou sur delhaize.be et découvrez tous les avantages de SuperPlus.

Payez moins pour manger mieux. Devenez SuperPlus.

**TÉLÉCHARGEZ
L’APP ET
ENREGISTREZ-VOUS
MAINTENANT!**





* Plus d’infos sur www.delhaize.be/superplus